

L'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Maroc: Vers une adaptation aux exigences du XXI siècle.

The pedagogical innovation in higher education in Morocco: Towards an adaptation to the demands of the 21st century.

NOUARI Chaimae

Doctorante

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Cadi Ayyad, Marrakech

Laboratoire de Langue, Communication, Pédagogie -Développement, (LCP-D)

Maroc

BOUHAFS Mounia

Enseignante – chercheuse

Ecole Normale Supérieure

Université Cadi Ayyad, Marrakech

Laboratoire de Langue, Communication, Pédagogie -Développement, (LCP-D)

Maroc

Date de soumission : 22/11/2024

Date d'acceptation : 03/02/2025

Pour citer cet article :

NOUARI. C & BOUHAFS. M. (2025) « L'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Maroc: Vers une adaptation aux exigences du XXI siècle », Revue Internationale du chercheur « Volume 6 : Numéro 1 » pp : 30-54

Résumé :

Les mutations nationales et internationales ont profondément bouleversé les pratiques éducatives, notamment dans l'enseignement supérieur. L'Université marocaine, à l'instar de celles du monde entier, doit s'adapter aux nouveaux défis, en prenant en compte les attentes des étudiants et les exigences du milieu professionnel. L'innovation pédagogique apparaît comme un levier essentiel de transformation, permettant de relever ces défis. Elle est désormais l'emblème du modernisme, associée à l'idée de croissance et de réinvention, et incarne l'évolution des pratiques et des modèles éducatifs pour répondre aux enjeux actuels tout en anticipant les besoins futurs de la société. Cet article a pour objectif de clarifier le concept d'innovation, en le distinguant de l'invention, de la réforme et de la rénovation. Il l'examinera sous l'angle de l'innovation pédagogique, en explorant ses différents types, son importance et ses caractéristiques, tout en mettant en lumière les récentes transformations de l'enseignement supérieur marocain et les modèles adoptés pour une éducation inclusive.

Mots clés: Innovation ; Pédagogie ; Enseignement ; Enjeux ; Réforme.

Abstract:

National and international changes have profoundly disrupted educational practices, particularly in higher education. The Moroccan university, like those around the world, must adapt to new challenges by taking into account the expectations of students and the demands of the professional environment. Pedagogical innovation appears as a key lever for transformation, enabling the addressing of these challenges. It has now become the emblem of modernity, associated with the idea of growth and reinvention, and embodies the evolution of educational practices and models to respond to current challenges while anticipating the future needs of society. This article aims to clarify the concept of innovation, distinguishing it from invention, reform, and renovation. It will examine it from the perspective of pedagogical innovation, exploring its different types, importance, and characteristics, while shedding light on the recent transformations in Moroccan higher education and the models adopted to promote inclusive education.

Keywords: Innovation; Pedagogy; Education; Challenges; Reform.

Introduction:

« L'éducation ne doit pas être une simple reproduction des savoirs, mais un moyen de préparer l'individu à s'adapter à un monde en perpétuelle mutation ». (Bourdieu, 1997)

Innover dans les pratiques de classe est devenu un impératif dans les systèmes éducatifs, notamment en enseignement supérieur. Actuellement et sous l'impulsion de toutes les transformations et les changements, qu'ils soient d'ordre économique, politique, technologique, démographique ou environnemental, qu'a connues le monde contemporain, les systèmes d'enseignement supérieur sont confrontés à des défis structurels et sociétaux majeurs, dont la nécessité de réinventer les méthodes d'enseignement et les stratégies d'apprentissage afin de mieux préparer le jeune étudiant aux exigences du marché de travail. Ces systèmes cherchent donc à modifier leur environnement, à avoir prise sur lui dans une perspective de mieux-être qui pourrait aboutir à de l'efficacité, du plaisir, des déceptions ou de nouveaux produits utilisables (Cros, 2019). Alors que l'étudiant d'aujourd'hui diffère fortement de celui d'hier, enraciné dans un univers numérique, interconnecté et mondialisé, les approches éducatives traditionnelles sont de plus en plus remises en cause. Le pédagogue et le philosophe Jean Piaget (1972) avance à ce propos que, « l'esprit humain ne se forme pas par l'absorption passive des connaissances, mais par la confrontation active avec les savoirs ». L'innovation pédagogique apparaît donc comme une réponse stratégique clé pour moderniser l'approche éducative et garantir une formation de qualité, en phase avec les dynamiques et les tendances contemporaines de la société actuelle. Comme l'indique le rapport de la Commission européenne sur l'éducation (2018), « l'innovation pédagogique est essentielle pour répondre aux besoins d'une société en constante évolution, en particulier dans un contexte où l'accès à la connaissance et aux outils numériques devient universel ».

Comme dans tous les autres pays du monde, l'enseignement supérieur au Maroc a été un catalyseur essentiel du progrès sociétal et économique tout au long de son histoire. Des universités modernes aux madrassas historiques, le pays s'est continuellement efforcé d'offrir à sa population un accès à une éducation de qualité, tout en respectant ses valeurs culturelles (Talbi, 2018). Dans ce contexte, le Maroc est engagé dans un processus de modernisation progressive des pratiques pédagogiques, visant à stimuler l'interaction, l'engagement des étudiants et à améliorer leur insertion professionnelle. En raison de la mondialisation croissante, l'enseignement supérieur au Maroc porte désormais la responsabilité de s'aligner sur les normes

internationales et de doter les étudiants des outils nécessaires pour évoluer dans un contexte mondial de plus en plus diversifié, qui valorise et encourage la diversité culturelle (Talbi, 2018). Traditionnellement, l'enseignement supérieur au Maroc reposait principalement sur la transmission des savoirs. Cependant, de nouvelles approches pédagogiques, privilégiant l'utilisation des outils numériques, les méthodes d'apprentissage actives et la coopération, connaissent un essor considérable. Dans cette optique :

- Quelle place l'innovation occupe-t-elle dans les réformes récentes de l'enseignement supérieur au Maroc ?
- Quelles sont les principales innovations pédagogiques mises en place dans les établissements d'enseignement supérieur au Maroc, et comment ces nouvelles approches participent-elles à la modernisation du système éducatif, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, ainsi qu'à la réponse aux défis socio-économiques et technologiques du pays ?

Pour répondre de façon approfondie à ces interrogations, nous avons adopté une méthode analytique et stratégique, en nous concentrant spécifiquement sur des bases de données essentielles telles que Google Scholar et ResearchGate. Cette approche a été mise en œuvre pour repérer soigneusement des articles de référence. Ces publications ont été déterminantes pour éclairer de manière significative la dimension théorique du domaine de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. Par la suite, nous avons analysé les politiques mises en place en matière d'innovation pédagogique au sein des universités marocaines par le gouvernement et les établissements, ce qui nous a permis de situer notre étude dans un cadre contextuel approprié.

Dans un premier temps, cet article s'efforcera d'explorer le concept d'innovation en le confrontant à des notions voisines telles que l'invention, la réforme et la rénovation, afin de mieux en préciser les distinctions et de clarifier leurs interactions. Dans un deuxième temps, après avoir éclairci ces concepts théoriques, nous élargirons notre réflexion au domaine spécifique de l'innovation pédagogique, en analysant ses différents types, niveaux, caractéristiques ainsi que les enjeux qui y sont associés. Ensuite, nous nous attarderons sur les caractéristiques et spécificités d'un programme innovant. Dans la suite de notre réflexion, nous examinerons les politiques innovantes mises en place dans l'enseignement supérieur au Maroc, afin de comprendre les stratégies déployées par le gouvernement et les établissements pour

promouvoir et soutenir l'innovation pédagogique dans ce contexte particulier. Enfin, nous concluons par l'analyse des innovations récentes dans les établissements d'enseignement supérieur marocains, en nous concentrant sur les nouvelles pratiques pédagogiques et les approches méthodologiques adoptées pour améliorer la qualité de l'enseignement et répondre aux enjeux actuels.

1-Précisions conceptuelles:

1-1- Le concept d'innovation :

Le mot Innovation vient du mot latin *innovare*. Il est composé du préfixe *in* qui veut dire « mouvement vers l'intérieur » et du verbe *novare* de la racine *novus* qui désigne renouveler, nouveau, changer et inventer. Selon Baumgartner et Ménard (1996), en français, le mot « innovation » apparaît au XIII^{ème} siècle, à partir du latin « *innovatio* » qui signifie « changement ». Puis dès le XVIII^{ème} siècle, on passe du sens de « changement » à celui de « invention », « création nouvelle ». Le verbe « innover » date du XIV^{ème} siècle, mais a été utilisé surtout à partir du XVI^{ème} siècle. Enfin, « innovateur », qui provient du terme latin « *innovator* », « qui trouve du nouveau », date du XV^{ème} siècle.

Innover, c'est introduire quelque chose de nouveauté, faire autrement. Elle implique implicitement l'idée de croissance, d'ascension, du changement positif et de progrès bénéfique et qui s'oppose au fatalisme, à l'archaïsme et aux recensions. Selon N. Alter (2000), « *il est difficile d'être contre l'innovation car elle représente le meilleur moyen que les hommes ont trouvé pour traiter avec plus de compétence les contraintes qui sont les leurs* ».

Cependant, Si nous considérons l'étymologie du mot, nous allons constater que le mot innovation est très ancien. Il a été présent dès le moyen Age où il connotait l'idée du danger, de la subversion et de la révolution. Dans le *Littré*, on trouve dans l'historique que l'innovation a été conçue comme une action maléfique, dangereuse voire satanique pour l'état et ses institutions. C'est dans ce sens que F. Cros (1996) est cité « *l'innovation a été envisagée jusque récemment comme une chose néfaste pour l'évolution de la société. L'innovation était synonyme de danger pour l'équilibre des institutions qui devaient rester en l'état. L'innovation engendrait du déséquilibre, du désordre ; elle était potentiellement génératrice de désintégration de la société civile. Elle avait le sens que nous accordons actuellement à subversion ou à révolution* ». Dans *Pensées philosophiques*, Diderot (1992) utilise aussi le mot *innovation* dans la même signification négative : « *Toute innovation est à craindre dans un gouvernement ; la plus sainte*

et la plus douce des religions, le christianisme même ne s'est pas affermi sans causer quelques troubles. ». Elle était conçue comme « *une sorte de rébellion venant broyer tout ce qui pouvait relever de l'institutionnel et de l'établi.* » (Montaigne, 1850).

Selon le Manuel d'Oslo (2005), l'innovation est « *la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures* ». Il s'agit en quelque sorte de créer un nouveau service ou produit à l'aide des technologies, des ressources, des compétences et des connaissances antérieures déjà existantes. (Biloua Fouda, Kuate Kaptue, & Owona, 2024).

Ainsi, Schumpeter qui reste l'un des pionniers à avoir placé l'innovation au cœur de développement économique, définit l'innovation comme un processus de destruction créatrice, étant un moteur de la dynamique du capitalisme (Schumpeter, 1912) : Il détermine cinq classes d'innovations : nouveaux produits, nouveaux procédés de production, nouveaux matériaux et ressources, nouveaux marchés et nouvelles formes organisationnelles.

Ce n'est qu'à partir de 1960 que l'innovation reprendra sa connotation dite positive. Croc (1997) souligne que « *l'économie est à l'origine du sens positif donné à l'innovation et notamment, les théories de j. Schumpeter (1965). Au cours des années suivant la crise de 1929 aux états, l'économie capitalise avait besoin, pour se développer, de produire de nouveaux objets de manière à améliorer les ventes et à augmenter la plus-value financière* ».

1-2-Invention/ Rénovation/ Réforme :

Selon Lison, Bédard et Trudelle (2004), la confusion entre les notions d'innovation, de novation et de réforme peut découler de leur proximité sémantique dans le sens général de transformation ou d'amélioration. Toutefois chacun de ces concepts possède une signification précise, particulièrement dans le secteur de l'éducation supérieur.

Schumpeter a été le premier qui introduit la différence entre l'innovation et l'invention dans ses recherches. D'après lui, l'invention représente la conception des nouveautés d'ordres différents qui peuvent être des biens, méthodes de production, débouchés, matières premières, structures de la firme, technologies, etc. (Tremblay, 2007). L'invention consiste la production/ découverte de nouvelles idées et de connaissances scientifiques et techniques et l'innovation comme le résultat de la mise sur le marché / l'intégration dans un milieu social de l'invention. Croc (1997)

a souligné aussi la distinction entre la novation et l'innovation. Elle définit la novation comme « *une nouveauté certifiée et objective* » et l'innovation comme « *une démarche d'implantation d'une novation dans un milieu donné, différent de celui d'où elle origine* », représentant « *une novation contextualisée* ». Autrement dit, « *l'invention a pour but de traiter une question de manière abstraite, indépendamment de son contexte économique et social. Quant à l'innovation elle représente le processus par lequel un corps social s'empare ou non de l'invention* » (Alter, 2000). Mais, selon Schumpeter, il peut y avoir invention sans innovation, et innovation sans invention préalable. En résumé, l'invention désigne la création d'une nouvelle idée, d'un nouveau produit ou d'une nouvelle méthode qui n'existait pas auparavant. Elle repose sur l'originalité et la nouveauté. Tandis que l'innovation correspond à l'application pratique de cette invention dans un contexte donné.

La réforme est un changement, transformation de caractère profond et radical apporté en particulier à une institution afin d'améliorer son fonctionnement. Selon le petit Robert (2014), la réforme représente « *un changement profond apporté dans la forme d'une institution afin de l'améliorer, d'en obtenir de meilleurs résultats* ». En enseignement supérieur, le concept de réforme est peu exploité, alors il l'est plus souvent pour qualifier les changements et les transformations survenues aux niveaux primaire et secondaire (Bédard & Bêchard, 2009). Perrenoud (2002) considère qu'une réforme en enseignement, essentiellement aux niveaux primaire et secondaire, est toujours une réponse, apportée dans l'urgence, à une crise ou à une insatisfaction de la population face au système scolaire. Adamczewski (1996), pour sa part, définit la réforme comme une des formes les plus structurées de la rénovation, ajoutant qu'une réforme est avant tout conservatrice et que réformer ne signifie pas innover. À l'inverse ou presque, Cros (1999) considère que, dans le contexte des ordres d'enseignement primaire et secondaire, les termes innovation et réforme sont proches « *Toutes les deux parlent de changement. La distinction vient du mouvement d'origine du changement. La réforme est un changement voulu par les autorités hiérarchiques, par les décideurs centraux. La réforme se manifeste par des lois et des décrets. Elle apporte des éléments nouveaux, mais elle les impose à ceux qui doivent les mettre en œuvre. La réforme est un changement voulu par ceux qui détiennent les règles, et l'innovation est un changement par ceux qui n'ont pas la maîtrise des règles* » (p.130). En d'autres termes, la réforme vise à modifier en profondeur un système existant. Elle implique souvent des changements structurels, des politiques éducatives ou des curriculums à grande échelle. Par contre, l'innovation constitue l'introduction et l'application de nouvelles méthodes, techniques ou outils d'enseignement et d'apprentissage. Cela peut

inclure des approches comme l'apprentissage par projet ou l'utilisation de la technologie en classe. Thurler (2004) pense que *«le sort d'une innovation dépendra fortement du sens que lui attribuent les acteurs, en particulier ceux auxquels on demande de transformer leurs pratiques»*. En résumé, la réforme se concentre sur des changements systématiques et globaux tandis que l'innovation est souvent axée sur des transformations spécifiques et flexibles.

La rénovation consiste un processus produit suite à l'implantation d'une novation ou d'une innovation ou même un *« changement qualitatif planifié pour l'adoption de pratiques pédagogiques souhaitables, à savoir des pratiques qui garantissent l'apprentissage tant attendu des élèves »* (Béchar, 2001). Il s'agit également d'une mise à jour et/ou une remise en cause de la novation ou de l'innovation par *« un renouvellement d'une situation qui a subi les affres du temps »* (Adamczewski, 1996). Dans l'enseignement supérieur, les rénovations sont opérées sur la base de deux facteurs à savoir ceux liés à l'évolution du milieu dans lequel la novation ou l'innovation a été mise en place, et ceux qui découlent des avancées de la recherche. Ces derniers facteurs poussent d'ailleurs les responsables de formation à questionner certains des postulats admis au moment d'implanter un changement (Bédard & Béchar, 2009). L'innovation apporte du neuf et du changement radical, tandis que la rénovation rénove, restaure ou améliore ce qui existe déjà.

1-3-L'innovation pédagogique :

La littérature sur l'innovation pédagogique offrent de multiples définitions qui portent principalement sur l'idée de changement, de transformation, de nouveauté, mais sans limiter les objets concernés par les processus (Lemaître, 2018).

La notion d'innovation pédagogique a suscité l'intérêt du monde de formation et d'éducation depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Cros, 1997). Il est au cœur des discussions non seulement des enseignants et des étudiants, mais également des décideurs politiques et des gestionnaires (Béchar, 2001). Il s'agit donc d'un concept récent qui a fait d'abord son apparition dans le monde anglo-saxon puis dans le monde francophone (Lison & Jutras, 2014). Le terme est devenu tellement omniprésent qu'il est aujourd'hui considéré comme une réalité souhaitable et inestimable dans pratiquement tous les domaines (Lison & Jutras, 2014). La définition de ce terme en éducation semble être un élément difficile à conceptualiser et à définir de manière consensuelle (Bédard & Béchar, 2009).

Dans le cadre de cette étude, nous employons la définition de Cros et Adamczewski (1996) qui prend en compte l'évolution des débats sur cette question définitionnelle. Ainsi, L'innovation pédagogique est conçue comme « *une forme d'intervention humaine, audacieuse ou prudente, dans les mouvements auto-organisés mais aussi autodestructeurs, des personnes, des groupes et des institutions. Une sorte d'ingérence collaborative, propositive ou impositive. L'innovation est un processus pluridimensionnel qui met en communication des auteurs et des acteurs, dans une aventure, dans une incertitude collective ; ce qui vient et advient de cette incertitude est son objet, son inquiétude et sa promesse* ». (Cros & Adamczewski, 1996). Cros avance que l'innovation « *basée sur un nouveau relatif et contextualisé ; elle est changement selon une action finalisée qui s'inscrit dans un processus* ». (Cros, 1997). De plus : « *Innover, c'est analyser l'ensemble des paramètres de l'enseignement et de l'apprentissage dans une situation et un lieu donné, les remettre en question, identifier les problèmes éventuels et chercher des solutions concrètes qui permettent une meilleure efficacité* » (Boiron, 2005).

Cros identifie en effet trois types innovation :

- Innovation technique : issue de l'invention, de la recherche comme la majorité des biens de consommation). Ce peut être une simple amélioration dont l'objet technique ne prend sens que dans son appropriation sociale.
- Innovation technologique : plus complexe. Induit une plus forte conceptualisation. Quand on parle d'Internet, il y a derrière, des objets mais il y a surtout un mode d'organisation sociale. On se centre davantage sur le processus de diffusion sociale et on analyse la conséquence sur les comportements.
- Innovation sociale : moins soumise aux aléas économiques et propose des valeurs alternatives à la société. F. Cros (2009) souligne que « *l'innovation en formation peut jouer sur tous ces tableaux à la fois et qu'elle ne signifie rien en elle-même car elle peut contenir toutes les acceptions données aux autres innovations* ».

Cros propose cinq caractéristiques principales pour définir l'innovation :

Tableau 1 : Caractéristiques de l'innovation.

Source : Cros (2004)

La perspective de la nouveauté	Celle-ci porte sur le contexte et non pas sur le contenu. De plus, elle dépend du point de vue de l'acteur.
Le produit	Il peut être une attestation de l'innovation, mais il ne peut, en aucun cas, en être la garantie.
Le phénomène de changement	L'innovation produit un changement de type conscient, volontaire, intentionnel et délibéré.
L'action finalisée	L'innovation est portée par le désir des innovateurs, c'est-à-dire qu'elle est sous-tendue par des intentions et des valeurs d'amélioration.
Le processus	L'innovation est un phénomène complexe, limité dans le temps (même si parfois celui-ci peut paraître très long) et difficilement prévisible (avec des aléas, des imprévus, des incertitudes). Dès lors, le processus réel est loin d'être celui prévu initialement ⁴ .

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'innovation pédagogique repose sur cinq éléments essentiels. Le premier, le « nouveau », désigne l'introduction de nouvelles idées ou approches visant à améliorer ou réinventer les pratiques pédagogiques existantes. Ce « nouveau » doit se distinguer des pratiques antérieures et proposer des solutions originales à des problématiques éducatives. Le deuxième élément, le « produit », fait référence à ce qui est présenté pour la première fois aux étudiants, comme une méthode, un outil numérique, un matériel ou une approche d'apprentissage innovante. Il incarne concrètement l'innovation et modifie l'expérience éducative des élèves, les rendant plus actifs dans leur apprentissage. Le troisième élément, le « changement », reflète la volonté consciente de l'innovateur de modifier les pratiques existantes. Ce changement ne se limite pas à l'introduction d'une nouveauté ; il s'accompagne d'une réflexion approfondie sur l'efficacité des pratiques antérieures et sur la nécessité de les faire évoluer. Il inclut ainsi un processus de remise en question des méthodes traditionnelles et la recherche d'alternatives visant à améliorer l'engagement des apprenants, la qualité des apprentissages, ou encore la gestion des classes. Le quatrième élément, l'« action finalisée », souligne que l'innovation pédagogique doit viser des objectifs clairs, comme renforcer l'autonomie des étudiants ou favoriser la créativité. Le cinquième élément, le « processus », met en évidence l'incertitude inhérente à l'innovation. Contrairement aux approches conventionnelles, l'innovation se déploie dans un processus dynamique où les résultats sont incertains, incitant ainsi à expérimenter, à prendre des risques et à s'adapter. Cela stimule la créativité et la réinvention des pratiques éducatives. Le processus d'innovation devient ainsi une « aventure » éducative, où l'incertitude est un moteur de créativité et de

réinvention des pratiques. Comme le souligne Cros (2017), c'est précisément cette prise de risques qui permet d'expérimenter de nouvelles voies pour transformer durablement les pratiques éducatives.

Il s'agit, selon Huberman (1991), d'une opération dont l'objectif est « *de faire installer, accepter et utiliser un changement donné* ». Cros parle d'un changement « *volontaire et intentionnel* » :

« *L'innovation est incontestablement un changement, mais pas n'importe lequel. Pour l'innovation, le changement est volontaire, intentionnel et délibéré, c'est-à-dire un changement investi d'une certaine attente, choisi en connaissance de cause, à un moment délibéré et inscrit dans un processus de développement du désir de transformer la formation. La motivation de l'innovateur est fondamentale ce qui d'ailleurs conduit souvent cet enseignant à s'investir, sans compter son temps, son énergie, au risque parfois d'y laisser sa santé. Il devient alors parfois un militant* ». (Cros & Broussal, 2020).

Le concept « *innovation* » peut être utilisé pour désigner des transformations de programmes d'enseignement, d'organisations institutionnelles ou de pratiques, à travers l'idée d'un « agir innovationnel » qui traverse les cadres comme une sorte d'état d'esprit partagé (Cros, 2007). Béchard et Pelletier (2004), modélisent ainsi cinq niveaux : environnemental (autour de l'institution), institutionnel, organisationnel (celui du département ou du service en charge de l'activité), opérationnel (celui de la classe), individuel (professeurs et étudiants). Huberman (1973) a fait la différence entre les innovations qui introduisent des changements techniques (par exemple, l'introduction des TIC), des changements conceptuels (par exemple, l'introduction de nouveaux cours, de nouveaux programmes et méthodes d'enseignement) et des changements dans les relations interpersonnelles (par exemple, l'introduction de l'apprentissage par problèmes). Stoller (1995) avance qu'un programme innovant peut à la fois inclure des innovations technologiques, curriculaires et pédagogiques.

L'OECD (2014) définit l'innovation pédagogique comme :

« *Organisations éducatives (écoles, universités, centres de formation, etc.) introduisent (1) de nouveaux produits et services (nouveaux programmes, manuels ou des ressources pédagogiques) (2) de nouveaux processus pour la fourniture de leurs services (utilisation des TIC dans l'apprentissage), (3) de nouvelles façons d'organiser leurs activités (TIC pour communiquer avec les étudiants et parents), et (4) de nouvelles techniques de marketing*

(tarification différentielle des cours de troisième cycle). Ces nouvelles pratiques visent à améliorer l'offre d'éducation d'une manière ou d'une autre, et par conséquent, les innovations en matière d'éducation doivent être considérées comme des « progressions ».

En résumé, l'innovation pédagogique fait référence à de nouvelles méthodes et manières de travailler visant l'amélioration des apprentissages. Le nouveau, le changement, la création constituent les principaux traits qui la déterminent. Elle cherche à dynamiser l'éducation, à rendre l'apprentissage plus efficace et à mieux préparer les étudiants pour l'avenir. Elle est née des difficultés et d'une volonté d'adhérer et de défendre des valeurs avec les risques inhérents à la démarche. Pour Ph. Meirieu (2017), « *Innover en contexte scolaire, c'est inventer des modèles et des outils pour résoudre des problèmes qui émergent dans une ambition éducative* ».

2- Les spécificités d'un programme pédagogique innovant :

Pour l'enseignement supérieur, Bêchard et pelletier (2001) soulignent que les innovations pédagogiques « *sont souvent décrites comme tout ce qui ne relève pas de l'enseignement magistral, méthode encore utilisée par une très grande majorité de professeurs* ». Ils mentionnent que l'innovation est pédagogique lorsqu'elle « *cherche à améliorer substantiellement les apprentissages des étudiants en situation d'interaction et d'interactivité* ».

L'innovation pédagogique, selon la dynamique enseignement-apprentissage, est perçue autrement, notamment quand elle se conjugue avec l'approche-programme, laquelle se reconnaît dans l'ensemble des activités de formation d'un cursus ou dans une partie importante de ces activités. (Bédard & Bêchard, 2009 ; Lison, 2011).

« *Qu'il soit question de méthode des cas, d'apprentissage par problèmes, d'approche par projets ou d'autres formes de changement, la notion d'innovation pédagogique prend un sens distinctif lorsqu'elle se conjugue avec l'approche programme dans une réflexion touchant l'ensemble ou une partie importante des activités de formation (cours, stages, laboratoires, etc.). Lorsque cela se produit, il est alors possible de qualifier le programme d'innovant* ». (Bédard & Bêchard, 2009).

Pour Prégent, Bernard et Kozanitis (2009), l'approche-programme peut être vue comme l'antonyme de l'approche-cours parce que, si les gestes d'enseignement des professeurs peuvent être identiques, il s'agit d'une toute autre dynamique. Forcier (1991) décrit l'approche-

programme comme : « *une façon d'envisager les activités de formation offertes aux élèves [...] dans une perspective holiste et systémique où tous les intervenants et toutes les intervenantes participent sciemment et de façon concertée à la réalisation d'une œuvre commune, la formation des élèves inscrits dans le programme* » (p. 23).

A son tour, Dorais (1990) met l'accent sur l'importance de « *la cohérence de l'activité éducative, de façon à favoriser l'intégration des apprentissages, c'est-à-dire la meilleure formation possible et non seulement l'accumulation de connaissances sans lien* ». Lison, Bédard, Beaucher et Trudelle (2014) ont mis en valeur six caractéristiques d'un programme innovant. Ces six propriétés sont le produit d'une étude longitudinale sur 11 programmes à travers le Canada. Elles sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Caractéristiques d'un dispositif innovant.

Source : (Lison, et al., 2014)

	Caractéristiques
Dispositif curriculaire innovant en enseignement supérieur	Enseignement centré sur l'étudiant
	Contextualisation des apprentissages
	Réduction du cloisonnement disciplinaire
	Évaluation cohérente avec l'esprit de l'innovation
	Accent curriculaire sur le transfert des apprentissages
	Collégialité entre les professeurs

Le tableau ci-dessus montre clairement que la première caractéristique d'un programme innovant réside dans un enseignement centré sur l'étudiant. Pour Lison et al. Un programme innovant repose nécessairement sur un enseignement qui privilégie l'apprentissage de l'étudiant plutôt qu'enseignement lui-même (Barr & Tagg, 1995 ; Lison, 2011).

La deuxième caractéristique d'un programme innovant est l'accent mis sur la contextualisation des apprentissages. L'enseignant propose des situations d'apprentissage réalistes afin que les étudiants puissent comprendre la complexité des situations professionnelles qu'ils rencontreront.

La réduction du cloisonnement disciplinaire est la troisième caractéristique d'un programme innovant. Le découpage de la plupart des programmes en cours disciplinaires en est d'ailleurs un bon exemple (Katyal & Fai, 2010 ; Maulini & Perrenoud, 2009). Dès lors, si l'on veut réellement réduire le cloisonnement disciplinaire, il faut repenser le programme dans son ensemble dans une perspective d'intégration et de complémentarité des disciplines. L'évaluation cohérente avec l'esprit de l'innovation est la quatrième caractéristique. La question de l'évaluation se révèle souvent comme étant fort sensible. D'une part, l'évaluation s'inscrit parfois dans des contraintes fortes (ex. concours, examen national) et, d'autre part, elle est encore considérée, dans la majorité des cas, comme en dehors de l'enseignement et de l'apprentissage.

La cinquième caractéristique constitue le transfert des apprentissages. Actuellement, force est de reconnaître que les formations sont souvent organisées et vécues comme un agglomérat de connaissances qui ne fournissent pas aux étudiants un cadre d'action cohérent. En ce sens, plusieurs auteurs, dont Pan, Lau et Lai (2010), constatent que les étudiants ont des difficultés à faire des liens entre la théorie et la pratique.

La sixième caractéristique d'un programme innovant réside dans la collégialité entre les enseignants et le partage de leur savoir-faire pédagogique. En effet, si une approche-programme est mise en place, cette caractéristique devient incontournable (Prégent, Bernard & Kozanitis, 2009).

3- Le Pacte de l'ESRI : Un Nouveau Souffle pour l'Innovation et l'Excellence dans l'Enseignement Supérieur au Maroc.

Actuellement, le système d'enseignement supérieur au Maroc traverse une période de réformes importantes. Ces transformations majeures ont été impulsés par la volonté et le désir de moderniser et d'orienter le système éducatif vers la compétitive internationale.

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, au regard de sa vision stratégique de l'éducation, affirme aujourd'hui qu'il est essentiel et urgent d'« encourager toutes les initiatives des acteurs éducatifs qui cherchent à innover et à améliorer la qualité de l'École, des apprentissages et des formations, en conformité avec les curricula et les programmes » (CSEFRS, 2015). Des propositions en faveur de l'adoption de nouvelles approches pédagogiques (pédagogies actives, tutorat, stages, apprentissage en ligne,

apprentissage hybride, etc.), ainsi que de nouveaux outils, ont été avancées par de nombreux chercheurs et experts en éducation dans l'objectif de prévenir l'échec académique.

Dans le but d'inaugurer une nouvelle ère de progrès et de modernisation de nature à propulser la qualité et l'efficacité de l'écosystème de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ESRI) et à en faire un levier d'accélération de la trajectoire de développement de notre pays, le Ministère annonce le lancement du Plan National d'Accélération de la Transformation de l'Écosystème de l'ESRI (PACTE ESRI, 2030). Ce pacte a pour objectif principal de mobiliser l'ensemble des acteurs pour préparer des générations capables de relever les défis futurs et apporter des solutions intelligentes qui contribueront au développement Socio-économique de notre Pays, à son rayonnement international et au progrès de l'Humanité. Il met l'accent sur cinq piliers stratégiques principaux qui sont l'excellence académique, la recherche scientifique, l'excellence opérationnelle, la gouvernance, ainsi que les territoires de l'innovation. Porté par trois leviers principaux d'opérationnalisation à savoir la transformation numérique, l'adaptation du cadre réglementaire et la mobilisation des partenariats et des opportunités de coopération à l'échelle nationale et internationale. Le pacte est axé sur un socle de valeurs fortes, permettant de mobiliser les acteurs et les fédérer autour d'une vision commune partagée. Ces valeurs consacrent la transparence, l'éthique, l'excellence, la résilience par la capacitation, l'équité et l'égalité des chances ainsi que l'ouverture. Cette réforme prévoit plusieurs nouveautés dans le but d'améliorer les systèmes LMD (Licence Master Doctorat). Une amélioration qui passera par les étapes suivantes :

- Accentuation des filières du power skills.
- Inclusion des diplômes de maîtrise linguistique et digitale.
- Encouragement de l'enseignement hybride.
- Formation d'une nouvelle génération de doctorants au diapason des normes internationales.
- Intégration de l'intelligence artificielle dans toutes les spécialités.
- Création des centres d'excellence dans les établissements à accès ouvert. Ce qui va permettre de promouvoir l'excellence et de valoriser le type de formation offerte par ces établissements.

Le pacte de l'ESRI au Maroc représente une réforme systémique qui place l'innovation au centre de ses préoccupations afin de moderniser l'enseignement supérieur et de renforcer la recherche

scientifique. Lancée en 2021, cette réforme a pour objectif principal de répondre aux multiples enjeux éducatifs et socio-économiques, tout en soutenant la compétitivité du pays à l'échelle régionale et internationale. Elle vise à former des dirigeants et des entrepreneurs innovants, capables de relever les défis de demain grâce à la recherche et à l'entrepreneuriat. Le renforcement de la recherche scientifique et la promotion d'une culture de l'innovation sont au cœur de cette stratégie de développement, permettant de placer le Maroc sur la voie de l'excellence académique et de la compétitivité dans un monde globalisé, où la connaissance et la créativité sont les moteurs de la croissance. Ainsi, le pacte de l'ESRI devient un levier essentiel pour doter le Maroc d'un système éducatif adapté aux enjeux actuels et futurs, capable de former des talents aptes à s'adapter aux évolutions technologiques et aux besoins d'un marché du travail en constante mutation, tout en renforçant la position du pays sur la scène internationale.

4- Panorama des projets innovants dans les universités Marocaines :

L'enseignement supérieur au Maroc, depuis quelques années, se trouve dans une étape charnière, prêt à amorcer une nouvelle ère de son évolution académique afin de s'adapter aux enjeux sociaux et structurels posés par la mondialisation, le développement technologique et les attentes du marché de travail. Ces transformations ont pour but axial d'améliorer la qualité du supérieur et de favoriser l'excellence académique. Voici un aperçu des principales innovations pédagogiques qui façonnent l'enseignement supérieur marocain.

4-1- La classe inversée (Flipped Classroom) :

La classe inversée est une approche pédagogique innovante qui permet de réaménager le temps en classe, en le consacrant aux travaux pratiques, aux discussions et aux études de cas. Elle permet ainsi de maximiser l'interactivité et l'engagement des étudiants, en mettant l'accent sur l'application des connaissances plutôt que sur leur simple transmission. Lage, Platt et Treglia (2000) affirment que « l'inversion de la salle signifie que tout ce qui est traditionnellement fait en classe est fait à la maison, tandis que ce qui est fait à la maison est fait en classe, et vice versa ». Cette méthode repose principalement sur l'utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), qui facilitent l'accès à des ressources pédagogiques variées en ligne et permettent une plus grande flexibilité d'apprentissage. Elle transforme le rôle de l'enseignant, qui devient davantage un facilitateur et un guide, et celui de l'étudiant, qui prend une part active et autonome dans la construction de son savoir. Au Maroc, ce modèle pédagogique prend une place de plus en plus importante dans

l'enseignement supérieur. Il présente de nombreux avantages en termes d'autonomie, de collaboration et de personnalisation de l'apprentissage. Cependant, il nécessite des investissements dans la formation des enseignants et la garantie d'un accès équitable à ces ressources pour tous les étudiants.

4-2- L'enseignement Hybride (Blended Learning) :

L'apprentissage hybride constitue une véritable opportunité pour moderniser et dynamiser l'enseignement supérieur au Maroc. Cette approche pédagogique combine des méthodes d'apprentissage traditionnelles et modernes. L'un des principaux avantages de l'enseignement hybride est la flexibilité qu'il offre : les étudiants peuvent accéder à des ressources pédagogiques en ligne, suivre des modules à leur propre rythme et organiser leur emploi du temps selon leurs besoins, tout en bénéficiant de moments d'interaction en face-à-face pour des activités pratiques et collaboratives. Il repose sur l'idée d'adaptabilité, en combinant interactions en présentiel et activités en ligne, tout en tirant parti des technologies éducatives. Plusieurs universités marocaines, notamment à Rabat, Casablanca et Marrakech, ont intégré des plateformes de e-learning, telles que Moodle et Google Classroom, pour faciliter l'accès au contenu pédagogique à distance tout en maintenant l'interaction avec les enseignants. Ces plateformes permettent aux étudiants de suivre leurs cours à distance, de participer à des forums de discussion, de réaliser des évaluations en ligne, et de recevoir un feedback instantané, tout en restant connectés à la communauté académique. L'enseignement hybride ouvre des perspectives intéressantes pour l'évolution de l'enseignement supérieur au Maroc, notamment en matière d'inclusivité, d'innovation pédagogique et d'adaptation aux besoins des étudiants du 21^e siècle. Il représente ainsi un levier de transformation pour un système éducatif plus moderne, plus interactif et plus accessible.

4- 3-La gamification (ludification) :

En éducation, la gamification, ou ludification, consiste à intégrer des éléments de jeu dans les processus d'apprentissage, comme la compétition, les badges, les scénarios de récompenses, ou encore des missions à accomplir. L'objectif est de rendre l'apprentissage plus motivant, interactif et engageant, en transformant l'expérience éducative en un parcours dynamique. En stimulant l'implication active des étudiants, cette approche les encourage à s'investir pleinement dans leur apprentissage en leur offrant des défis et des objectifs clairs. En outre, la gamification favorise une compétition saine, mais elle renforce également la coopération entre les étudiants en les incitant à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs. Ce travail

collaboratif, souvent soutenu par des éléments de jeu en équipe, développe des compétences essentielles telles que la résolution de problèmes, la pensée critique, la créativité, et la gestion du temps. De plus, la gamification offre un retour immédiat et concret sur les performances des étudiants, ce qui permet de suivre leur progression en temps réel et de faire des ajustements rapides si nécessaire. Ce retour instantané réduit également l'anxiété souvent associée aux évaluations traditionnelles, en donnant aux étudiants une vision plus claire de leurs forces et de leurs axes de progression. En définitive, cette approche contribue à rendre l'apprentissage plus attrayant et accessible, tout en favorisant un développement complet des compétences académiques et personnelles.

4-4-L'apprentissage par projet :

L'apprentissage par projet est une approche pédagogique active qui place l'étudiant au centre de son propre apprentissage, en le confrontant à des projets concrets et souvent collaboratifs. Cette méthode permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques dans des contextes réels, favorisant ainsi une meilleure compréhension et une maîtrise plus profonde des concepts. S'inscrivant dans une démarche socioconstructiviste, l'apprentissage par projet encourage les interactions entre pairs, sous la supervision de l'enseignant, afin de favoriser une co-construction des savoirs. Il peut se présenter sous diverses formes, telles que des projets interdisciplinaires, qui relient plusieurs domaines de connaissance, ou des projets spécifiques à une discipline particulière. Cette approche vise plusieurs objectifs : le développement de compétences pratiques et transversales, le renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des étudiants, l'amélioration de leurs compétences en travail collaboratif, ainsi que l'encouragement à la réflexion critique, à l'innovation et à la créativité. De plus, elle prépare les étudiants à faire face à des défis complexes et à travailler dans des environnements professionnels, en les incitant à prendre des initiatives et à résoudre des problèmes de manière autonome et collective.

Conclusion :

Nous avons entrepris une réflexion approfondie sur les politiques en matière d'innovation pédagogique dans le domaine de l'enseignement supérieur au Maroc, dont les résultats mettent en lumière un tournant majeur dans la transformation du système éducatif, désormais orienté vers une nouvelle ère académique pour répondre aux défis du XXI^e siècle. Conscient de l'importance de former des citoyens compétents pour affronter les enjeux actuels liés à la

mondialisation, à la révolution numérique et à la rapide évolution des technologies, le Maroc a entrepris plusieurs réformes ambitieuses visant à moderniser ses méthodes pédagogiques et ses stratégies d'apprentissage. Ces réformes ne se contentent pas d'améliorer la qualité de l'enseignement, mais cherchent également à aligner la formation des étudiants avec les besoins d'un marché du travail de plus en plus globalisé et numérisé.

Ce travail nous a permis de dresser un panorama des politiques innovantes mises en place au sein de l'université marocaine, en mettant en évidence les transformations majeures qui ont marqué l'évolution de l'enseignement supérieur ces dernières années. Parmi les actions les plus notables, l'introduction de plateformes d'apprentissage en ligne s'est révélée être un levier essentiel, permettant aux étudiants de suivre des cours à distance, diversifier leurs sources d'apprentissage et interagir avec leurs enseignants et pairs, sans contraintes géographiques. Cette évolution a non seulement facilité l'accès à une éducation flexible, mais a aussi enrichi l'expérience pédagogique en offrant de nouvelles opportunités d'apprentissage. Parallèlement, l'intégration de la pédagogie active dans les établissements d'enseignement supérieur a favorisé l'essor de méthodes pédagogiques plus participatives, telles que l'apprentissage par projet, les études de cas, les travaux de groupe et la classe inversée. Ces approches ont contribué à développer un apprentissage plus autonome et collaboratif, centré sur l'étudiant, tout en rendant l'enseignement plus interactif et en phase avec les exigences du monde professionnel. Ainsi, ces réformes ont joué un rôle clé dans la modernisation du système éducatif marocain, en réponse aux évolutions rapides de la société et du marché du travail. Elles témoignent de la volonté du pays non seulement de réagir face aux défis contemporains, mais aussi de préparer activement les étudiants à un avenir où les compétences numériques et la mobilité internationale seront cruciales. De plus, ces initiatives ont renforcé l'accès équitable à une éducation de qualité, facteur déterminant pour la formation de citoyens éclairés et compétents.

Les limites de cette recherche résident dans le fait qu'elle n'a pas exploré de manière exhaustive les effets concrets des réformes en termes de résultats académiques, de taux de diplomation et d'insertion professionnelle des diplômés. Il serait essentiel, à l'avenir, de mener des études longitudinales pour évaluer l'impact réel de ces réformes sur le parcours des étudiants et leur intégration dans le monde du travail. Une telle démarche permettrait de prendre en compte des variables complexes, telles que les inégalités sociales et géographiques, les différences entre disciplines, ainsi que les facteurs externes influençant l'employabilité. De plus, une analyse plus approfondie pourrait inclure des comparaisons internationales pour évaluer si ces réformes



permettent de mieux préparer les diplômés à un environnement professionnel globalisé et en constante évolution.

Les perspectives de cette évolution sont nombreuses et nécessitent une réflexion approfondie sur plusieurs axes. Tout d'abord, il serait pertinent d'explorer les effets à long terme de ces réformes sur la réussite des étudiants, notamment en ce qui concerne la rétention des connaissances et l'intégration sur le marché du travail. L'objectif est de comprendre dans quelle mesure ces nouvelles approches pédagogiques contribuent non seulement à l'acquisition de savoirs théoriques, mais aussi à la consolidation de compétences pratiques et transversales, essentielles à la réussite professionnelle. En ce sens, il sera important de s'interroger sur leur capacité à préparer les diplômés aux exigences du monde professionnel, en particulier dans un contexte économique et technologique en perpétuelle mutation. Cela implique également d'évaluer l'impact de ces réformes sur l'employabilité des jeunes diplômés, en déterminant si elles favorisent ou non une meilleure adéquation entre la formation reçue et les besoins du marché du travail. Une attention particulière devra aussi être portée à la manière dont ces réformes contribuent à développer chez les étudiants des compétences d'adaptation et de résilience, de manière à leur permettre de faire face à des carrières marquées par des transformations rapides et continues. Dès lors, dans quelle mesure ces réformes peuvent-elles être réévaluées et ajustées au fur et à mesure de leur mise en œuvre, afin de garantir leur alignement non seulement avec les dynamiques du marché du travail actuel, mais aussi avec les évolutions sociales et environnementales futures, ainsi qu'avec les nouvelles exigences du monde professionnel ?

Bibliographie :

Adamczewski, G. (1996). *La notion d'innovation : Figures majeures et métaphores oubliées*. Dans F. Cros & G. Alter (Éds.), *L'innovation en éducation et en formation* (p. 1). Bruxelles : De Boeck.

ALTER, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris : PUF Quadrige.

Barr, R. B., & Tagg, J. (1995). From teaching to learning: A new paradigm for undergraduate education. *Change*, 27(6), 13–25.

Baumgartner, E., & Ménard, P. (1996). *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*. Paris : Le Livre de Poche.

Bédard, D., & Béchar, J. P. (2009). L'innovation pédagogique dans le supérieur : un vaste chantier. Dans D.

Bédard & J. P. Béchar (Éds.), *Innover dans l'enseignement supérieur* (p. 1–20). Paris : Presses Universitaires de France.

Béchar, J. P. (2001). L'enseignement supérieur et les innovations pédagogiques : Une recension des écrits. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 27(2), 257–281.

Béchar, J., & Pelletier, P. (2004). Les universités traditionnelles : à l'heure des innovations pédagogiques? *Gestion*, 29(1), 48–55.

Biloa Fouda, C. N., Kuate Kaptue, T. L., & Owona, M. D. (2024). Pratiques de l'innovation shanzhai et entrepreneuriat local au Cameroun : Cas de quelques TPE informelles de la ville de Douala.

Boiron, M. (2005). L'innovation en question(s). *FDM*, janvier-février 2005, n° 337.

Bourdieu, P. (1997). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Minuit.

Cros, F., & Adamczewski, G. (Éds.). (1996). *L'innovation en éducation et en formation*. Bruxelles : De Boeck.



Cros, F. (1996). *L'innovation en éducation et en formation*. Banque de données NOVA. Cadre conceptuel et guide d'utilisation. Paris : INRP. In A. Lietart. Les TICE et l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur : Comment et pourquoi les modes de l'interaction humaine évoluent-ils dans les systèmes d'information pédagogique ? *Sciences de l'information et de la communication*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015, p. 1–119.

Cros, F. (1997). L'innovation en éducation et en formation. *Revue française de pédagogie*, 118(1), 127–156.

Cros, F. (Dir.). (2007). *L'agir innovationnel : entre créativité et formation*. Bruxelles : De Boeck.

Cros, F. (2009). *Innovation et formation*. Paris : PUF.

Cros, F. (2017). *Innovation et société, le cas de l'école*. Londres : ISTE éditions.

Cros, F., & Broussal, D. (2020). Innovation - Changement : enjeux et méthodes pour la recherche en éducation. *Les Cahiers du CERFEE*, 22.

CSEFRS. (2015). *Vision stratégique de la réforme 2015-2030 pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion*. Maroc : Publication du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique.

Commission européenne. (2018). *Rapport de la Commission européenne sur l'éducation (Éducation et formation 2020 : Une vision pour une éducation de qualité dans une société en mutation)*. Bruxelles : Commission européenne.

Diderot, D. (1992). *Pensées philosophiques* (Garnier, Éd.). Paris : Garnier.

Dorais, S. (1990). Réflexion en six temps sur l'approche-programme. *Pédagogie collégiale*, 4(1), 37–41.

Forcier, P. (1991). « Évaluation » dites-vous ? Non, « assessment ». *Pédagogie collégiale*, 4(3), 36–39.

Gather Thurler, M. (2000). *Innover au cœur de l'établissement scolaire*. Paris : ESF Éditeur.



Gather Thurler, M. (2004). Stratégies d'innovation et place des acteurs. Dans J.-P. Bronckart & M. Gather Thurler (Éds.), *Transformer l'école* (p. 99–115). De Boeck.

Groccia, J. (2010). Why faculty development, why now? Dans A. Saroyan & M. Frenay (Éds.), *Building Teaching Capacities in Higher Education. A Comprehensive International Model* (p. 1–20). Sterling, VA : Stylus.

Huberman, M. A. (1973). Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation.

Huberman, M. (1991). *La vie des enseignants : évolution et bilan d'une profession*. Revue

Katyal, K. R., & Fai, P. M. (2010). Paradigms, perspectives and dichotomies amongst teacher educators in Hong Kong. *Journal of Education for Teaching*, 36(3), 319–332. <https://doi.org/10.1080/02607476.2010.497395>

Lage, M. J., Platt, G. J., & Treglia, M. (2000). Inverting the Classroom: A Gateway to Creating an Inclusive Learning Environment. *The Journal of Economic Education*, 31(1), 30–43.

Lemaître, D. (2015). Comment l'enseignement supérieur discipline-t-il les savoirs aujourd'hui ? L'influence utilitariste sur l'organisation disciplinaire. Dans A. Gorga & J.-P. Leresche (Éds.), *Disciplines académiques en transformation : Entre innovation et résistance* (p. 151–163). Paris : Éditions des archives contemporaines.

Le Petit Robert. (2014). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française* (2014). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Lison, C. (2011). *Programmes innovants en formation des enseignants du secondaire : perceptions, conceptions et pratiques* (Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (NR89640).

Lison, C., & Jutras, F. (2014). Innover à l'université : penser les situations d'enseignement pour soutenir l'apprentissage. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30(1). <https://doi.org/10.4000/ripes.769>



Lison, C., Bédard, D., Beaucher, C., & Trudelle, D. (2014). De l'innovation à un modèle de dynamique innovationnelle en enseignement supérieur. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30. <https://journals.openedition.org/ripes/77>

Maulini, O., & Perrenoud, P. (2009). La structuration des savoirs dans un curriculum de formation professionnelle. Dans R. Étienne, M. Altet, C. Lessard, L. Paquay & P. Perrenoud (Éds.), *L'université peut-elle vraiment former les enseignants ? Quelles tensions ? Quelles modalités ? Quelles conditions ?* (p. 55–76). Bruxelles : De Boeck.

Meirieu, P. (2017). Pédagogie et innovation : l'école, ses finalités et ses acteurs. Consulté le 05 mai 2017 sur : https://www.meirieu.com/ARTICLES/pedagogie_innovation_finalites.pdf

Michel, M. (1850). *Les Essais*. Paris.

OECD. (2014). *Measuring innovation in education: A new perspective*. Educational Research and Innovation. OECD Publishing.

Pan, N., Lau, H., & Lai, W. (2010). Sharing e-Learning Innovation across Disciplines: An Encounter between Engineering and Teacher Education. *Electronic Journal of e-Learning*, 8(1), 31–40.

Perrenoud, P. (2002). Réformes scolaires et formation initiale des enseignants : une introuvable synchronisation. Dans M. Carbonneau & M. Tardif (Éds.), *Les réformes en éducation, leurs impacts sur l'école et sur la formation des maîtres* (p. 145–162). Sherbrooke, QC : Éditions du CRP.

Prégent, R., Bernard, H., & Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme*. Montréal, QC : Presses Internationales Polytechnique.

Piaget, J. (1972). *Psychology and Epistemology: Towards a Theory of Knowledge*. New York : Viking Press.

Rechidi, N., Bennani, H., NAFZAOU, M. A., BENAZZOU, L., & HILMI, Y. (2020). L'intégration pédagogique des TIC à l'épreuve de la crise covid-19: quels enseignements à tirer?. *Revue internationale du chercheur*, 1(2).



Schumpeter, J. A. (1942). *Capitalism, Socialism and Democracy*. Harper & Row.

Talbi, M. (2018). *Enseignement supérieur au Maroc : L'université à l'épreuve du développement économique de la société*.

Tremblay, D. G. (2007). *L'innovation continue : Les multiples dimensions du processus d'innovation technologique et organisationnelle*. Québec : TÉLUQ.